

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2954

présenté par

Mme Dubost, rapporteure au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi
relatif à la croissance et la transformation des entreprises

à l'amendement n° 1799 de M. Guerini

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 66, insérer l'article suivant:**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« conseillers »

les mots :

« agences de conseil ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.